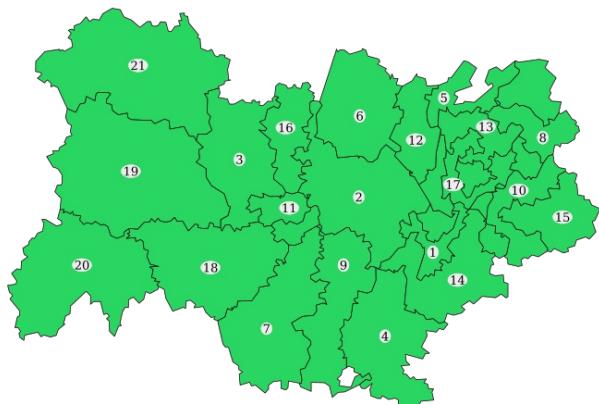
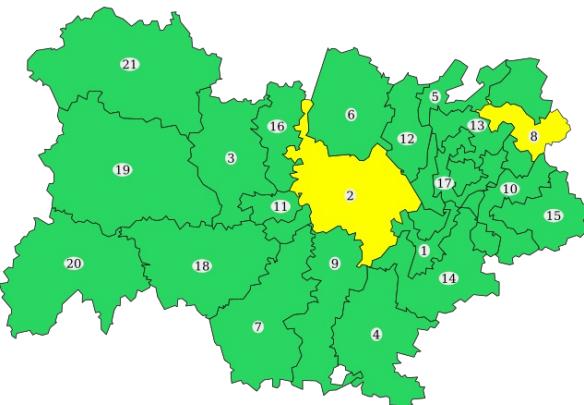


Pour le 28-12-2025



Pour le 29-12-2025
Episode de type combustion



28-12-2025			Bassins d'air	29-12-2025			
Polluants et seuils				Polluants et seuils			
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2	
			1 Bassin Grenoblois				
			2 Bassin Lyon Nord-Isère		50		
			3 Contreforts Massif Central				
			4 Est Drôme				
			5 Bassin Lémanique				
			6 Ouest Ain				
			7 Ouest Ardèche				
			8 Vallée de l'Arve		50		
			9 Vallée du Rhône				
			10 Vallée Maurienne Tarentaise				
			11 Bassin Stéphanois				
			12 Zone Alpine Ain				
			13 Zone Alpine Haute-Savoie				
			14 Zone Alpine Isère				
			15 Zone Alpine Savoie				
			16 Zone des Coteaux				
			17 Zone urbaine des Pays de Savoie				
			18 Haute-Loire				
			19 Puy-de-Dôme				
			20 Cantal				
			21 Allier				

Les concentrations de particules en suspension sont en hausse. Avec des conditions moins dispersives il existe un risque de dépassement du seuil d'information sur le Bassin lyonnais/Nord-Isère et la Vallée de l'Arve. Une vigilance jaune est mise en place sur ces zones. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain à 13h30.

Pas de vigilance

Vigilance jaune

Vigilance orange

Vigilance rouge

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type combustion**

➤ Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Privilégiez les sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Limitez vos activités physiques intenses



Eloignez vos enfants de la pollution automobile



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

➤ Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Respectez les interdictions de brûlage à l'air libre des déchets verts



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Entretenez vos flottes de véhicule et adoptez une conduite souple